



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.cgteduc.fr

La CGT demande toujours le retrait du projet de loi Blanquer !

Une commission mixte parlementaire s'est réunie ce jeudi 13 juin afin d'examiner le projet de loi dite « Pour une École de la confiance » et tenter de trouver un consensus entre les différents amendements proposés et votés par l'Assemblée nationale et le Sénat.

Pour autant, la CGT reste opposée à ce projet de loi en l'état car le texte final, qui sera présenté pour validation au Parlement, n'est pas très éloigné du texte initial publié par le ministre.

Face à l'ampleur des mobilisations des personnels et des usager-ères, le gouvernement recule sur les EPSF, et le lien hiérarchique des directeurs et directrices d'écoles. Le retrait des mesures contre les familles (interdiction de sorties scolaires pour les mamans voilées et suppression des allocations pour absentéisme) et l'obligation de formation continue pendant les vacances sont aussi une bonne nouvelle.

La CGT Educ'action considère surtout que ce compromis trouvé entre le Sénat et l'Assemblée permet au ministre de protéger la matrice de son projet et qu'il peut en même temps se targuer d'avoir désormais le soutien des parlementaires, l'article 1 instaurant un devoir d'exemplarité et de silence aux personnels est maintenu. Les établissements d'excellence, le financement de l'école privée par fonds publics, la suppression du CNESCO chargé de l'indépendance de l'évaluation du système, la transformation dangereuse de la formation initiale, le pré-recrutement, la mise en place des PIALs et le développement de la précarité sont bel et bien toujours dans le texte.

Dans ces conditions, la CGT Educ'action considère que le projet de loi Blanquer reste dangereux pour notre École. Nous persistons à dire qu'il a pour principal objectif d'affirmer l'autorité du ministre sur les personnels et de constitutionnaliser le tri et la sélection. C'est tout ce que nous dénonçons et combattons dès sa publication. La CGT Educ'action dénonce une loi qui, si elle est promulguée, annonce des jours sombres pour l'Éducation et les personnels. Ils le seront d'autant plus que cette loi sera complétée par la loi de transformation de la Fonction publique qui entrainera la généralisation de la précarité et la destruction du paritarisme.

Il y a donc urgence à maintenir la contestation et la mobilisation contre ces deux projets de loi.

La CGT Educ'action appelle tous les personnels à s'emparer des initiatives d'actions locales, de la grève du 17 juin et d'autres initiatives pour exiger le retrait des projets gouvernementaux.

Montreuil, le 14 juin 2019